



BULLETIN MUNICIPAL



SOMMAIRE

Le mot du maire

Le chêne ou le roseau

La page des commissions

La page des projets

En bref

État-civil

Bloc notes - Agenda

Une CAMPAGNE GRATUITE de DEPISTAGE COVID-19 est organisée par la REGION Auvergne-Rhône-Alpes à la salle Polyvalente à ALLEGRE.

Les professionnels de santé seront présents vendredi 18 décembre, samedi 19 décembre et dimanche 20 décembre de 10h à 16h, sans rendez-vous. La carte d'identité et la carte vitale sont obligatoires. Le résultat est immédiat.

Cette information s'adresse à tous les habitants de l'ancien canton d'Allègre : Allègre, Céaux d'Allègre, Monlet, Vernassal, Bellevue, Fix St Geneys, La Chapelle Bertin, Varennes St Honorat.



LE MOT DU MAIRE

L'année 2020 se termine et « Et c'est pas dommage ! », réflexion souvent entendue et très juste qui traduit l'état d'esprit dans lequel la plupart d'entre nous se trouvent. Nous en retirerons peu d'éléments positifs, sauf sans doute le plus important : le comportement très responsable, plutôt serein qui a été le vôtre, le nôtre (je parle localement) pour affronter les multiples désagréments liés à la pandémie : peur de contracter le virus et des conséquences parfois irrémédiables, peur du lendemain (chômage), limitation des libertés, rupture des liens sociaux, fermetures temporaires de certains commerces et entreprises, application stricte de mesures draconiennes à respecter dans les établissements collectifs (MAS, EHPAD, collège, école, crèche...).

Néanmoins, nous avons fait front grâce à l'investissement de vous toutes et tous : personnels de santé, structures d'aide à la personne (ADMR), services publics, membres de notre sécurité (sapeurs pompiers et gendarmes), commerçants et artisans, voisins bienveillants etc....

Mais encore : vous, bénévoles associatifs qui avez très souvent été réduits à l'inactivité après concertation avec la municipalité. Le message que nous pouvons vous délivrer : surtout gardez votre motivation pour des jours meilleurs en 2021. Votre engagement au service de la population est capital et irremplaçable.

Vous, bénévoles à titre individuel, par votre investissement « comme d'habitude », vous avez été d'une aide précieuse. Vous vous reconnaîtrez au carrefour des créations, dans la décoration des vitrines et du bourg pour Noël, dans l'entretien des espaces publics et leur ouverture au public (édifices religieux) etc...

Alors, les élus vous adressent un grand MERCI.

2020, c'est une année avec très peu d'animations, sans repas festifs, sans moments conviviaux.

Aussi c'est par ces quelques lignes que les élus s'adressent à vous pour vous souhaiter une année 2021 joyeuse au cours de laquelle nous retrouverons une dynamique collective encore plus forte qu'avant. Sans oublier une bonne santé pour vous et celles et ceux qui vous sont chers.

Sachez que les élus sont à votre écoute et à votre service en toute occasion et plus spécialement lors des moments très difficiles que nous affrontons ensemble. Encore un peu de patience, le bout du tunnel est proche.

LE CHÈNE OU LE ROSEAU

L'année 2020 restera tristement célèbre dans les mémoires, année au cours de laquelle nous avons subi des événements catastrophiques qui se sont succédé sans répit et sur lesquels nous n'avons eu aucune prise.

La pandémie ne nous a lâchés que le temps d'un été pour mieux rebondir à l'automne avec des conséquences en cascade : plus de décès, chômage à

la hausse, précarité grandissante en particulier chez les étudiants, pauvreté qui explose, liens sociaux coupés... Le virus est sournois. Il frappe n'importe qui, n'importe où.

Les attentats terroristes perpétrés au cœur de la République avec une violence inouïe nous ont laissés sans voix. Désormais, nulle part nous sommes à l'abri d'une attaque sauvage et imprévisible.

Les inondations dans le sud est de la France d'une violence sans précédent ont marqué pour longtemps les habitants et les paysages des régions dévastées.

Les crises, conséquence de ces événements, s'empilent : sociale, économique, sécuritaire, climatique.

Dans un tel contexte, les Français ont fait front du moins apparemment jusqu'à maintenant.

Mais pour combien de temps encore ?

Serons-nous à l'image du chêne qui se fait fort de braver les effets de la tempête...jusqu'au moment où il cède brusquement sans prévenir ?

Ou serons-nous le roseau qui plie mais ne rompt pas et se relève une fois l'ouragan passé comme si de rien n'était ?

Dans le premier cas, fort des enseignements à tirer de ces événements, on pourrait imaginer qu'au plus haut niveau seront prises des mesures radicales pour un monde meilleur, plus équilibré, plus humain, plus solidaire.

Dans le second cas, tout repartira « comme avant ». Non, pire qu'avant pour les plus fragiles : travailleurs précaires, étudiants devant financer leurs études, chômeurs, tous symboles d'une fracture sociale qui se sera encore agrandie...et que les prochains candidats à l'élection présidentielle s'engageront à réduire, voire à effacer. Ils en feront même une priorité de leur mandat...

A voir !

G.M.

LA PAGE DES COMMISSIONS

Commission bâtiments

Réunion du 23 /09/2020

Présents : G. Meyssonier-J. Ampilhac-R. Ribeyre- E. Tauleigne- CH. Michel

➤**Cimetière** :

- Engazonnement des allées : la seconde tranche est réalisée (environ 400 m2) par l'entreprise Charrat D. Une troisième tranche est prévue en 2021.

- reprise de murs d'enceinte : jointoiement ou enduits avec réfection des chapeaux (10 m2) et réfection d'une partie maçonnerie (8m2) en très mauvais état, travaux non prévus au devis : plus-value de 720 euros HT. Travaux réalisés par l'entreprise Michon.

➤**Coccinelle** : travaux terminés et subventionnés à 65,55 % (Europe- Etat- Région- CAPEV)- montant du marché : 708 000euros HT- montant des travaux : 706 303 euros HT (- 1 697 euros) s'expliquant par la suppression des volets côté rue, une moins value sur les carrelages et sur les luminaires. Plus value pour aménagement rez-de-jardin et local sur presseur eau.

➤**Ancienne chaufferie** : remblaiement de la fosse de stockage des plaquettes avec les déblais de la rue Porte de Ravel (travaux canalisation eau). Il reste à supprimer des murs intérieurs permettant de finir de boucher la fosse. Ce local en très bon état pourrait être un espace de stockage ou autre destination à définir.

➤**Locaux préfabriqués au pied du mont Bar** : voir article « Le point sur les projets » pour suite à donner.

➤**Observatoire** : Il reste à peindre le sol béton et prévoir des feutres sous les pieds des tables et bancs.

➤**Ecole primaire** : 1^{ère} tranche de travaux terminée le 15 août comme prévu- bonne coordination des entreprises- bon rendu final.

➤**Friche Charretier** : voir article « Le point sur les projets » pour suite à donner.

➤**Appartement école** : travaux d'isolation et de remise en état réalisés en début d'année. Appartement loué depuis le 1^{er} août 2020.

Commission villages

réunion du 8/11/2020

Présents : S. Bernard-R. Ribeyre-S. Tourette-S. Terrasson

Excusé / G. Meyssonier

➤ **Châteauneuf** : G. Pracros industriel en bois à Allègre souhaite acheter l'assemblée en ruines du village. Les habitants du village seront invités à une réunion d'information le 22/10/2020 en présence des élus de la commission et de l'acheteur.

Diverses utilisations du produit de la vente : espace poubelles- fleurissement- réfection de croix etc...

➤ **Besses** : Des habitants sous la houlette de S. Dambrine ont pris en main des travaux de petit patrimoine (nettoyage, désherbage) et des chemins alentours (débroussaillage)

La création d'un espace poubelles est en cours.

➤ **Salettes** : Des arbres abattus par le SICALA le long de la Borne sont restés au sol risquant de créer des embâcles dans la rivière.

➤ **Chabannes** : Les habitants du village et quelques élus ont nettoyé le magnifique lavoir circulaire du village



➤ **Les Astiers** : Il manque une poubelle SICTOM chez P. Charrat.

➤ **Dans tous les villages** : appel lancé aux habitants pour proposer d'anciennes photos dans le but de créer des expositions à la manière du travail réalisé dans le bourg.

Commission villages

réunion du 22/10/2020

Présents : G. Meyssonier-CH. Michel- R. Ribeyre- S. Tourette- S. Terrasson

Excusée : S. Bernard

Projet de vente de l'assemblée de Châteauneuf : De nombreux habitants du village ont participé à la réunion d'information du 20/10/2020.

il s'agissait :

☞ d'évoquer la surface à la vente (entre 2 000 et 2 300 m²) en fonction du système d'assainissement.

☞ d'évoquer le prix de vente : proposition 5 euros le m²

☞ de prendre connaissance des conditions pour être électeur, des conditions de validité du scrutin, de proposer une date pour l'élection (10 janvier 2021)

☞ de prendre en compte que c'est le conseil municipal qui décidera du contenu de la proposition et de l'ensemble des conditions d'organisation du scrutin.

LE POINT SUR LES PROJETS

➤ **La réfection de la traversée d'Allègre** :

Objectifs :

* Transformer cette route en rue.

* Limiter la vitesse des véhicules et créer du stationnement.

* Aménager les places publiques et amorcer les entrées de rues vers le centre-bourg.

* Faire de la place de la poste un lieu stratégique d'arrêt des visiteurs.

* Sécuriser les espaces piétonniers

longueur : 1.5 km. Travaux réalisés en 3 tranches : tranche 1 du carrefour de la Mouteyre à la place de la poste (720 m); tranche 2 : entrée sud jusqu'au carrefour de l'avenue de la gare (400 m); tranche 3 : partie centrale (380 m)

Répartition des charges : La bande de roulement est à la charge du département, la réfection des réseaux d'eau et d'assainissement (en séparatif) est à la charge de la DEA (Direction des Eaux et de l'Assainissement) de la CAPEV (Communauté d'Agglomération). Le réseau des eaux pluviales fait actuellement l'objet d'un litige : la CAPEV en a la compétence mais refuse de financer, ce qui pourrait retarder le démarrage des travaux. Une convention de délégation aux communes est à l'étude entre les services de l'Etat et la CAPEV.

Coût total : 1.32 millions d'euros sans compter la participation de la commune à l'enfouissement des réseaux secs sur les tranches 1 (100 000 euros) et 2 (non chiffré) et l'éventuel financement de tout ou partie des eaux pluviales. Le traitement des eaux pluviales est particulièrement sensible à Allègre quand on se souvient des dégâts causés par les violents orages de ces dernières années.

Financement : Les dossiers de demandes de subventions ont été votés et déposés au niveau de l'Etat (DETR- 25%), de la Région (35%)- du département (20%).

Calendrier : Les travaux pourraient débuter en 2021 par la réfection des réseaux secs et humides de la tranche 1, puis s'étaler de 2022 à 2025.

Démarche participative : Les conditions sanitaires de cette année n'ont pas permis de mettre en place des réunions publiques.

Néanmoins, vous avez été consultés :

* par un questionnaire sur les priorités à donner à ces travaux (vitesse, stationnement...)

* par un questionnaire sur la mise en place de chicanes.

* une réunion publique de présentation en présence du bureau d'étude sera organisée lorsque les conditions sanitaires nous en laisseront le loisir.

L'APD (Avant Projet Détaillé) est consultable sur le site de la mairie et sur documents papiers en mairie. Nous demandons au bureau d'étude de réaliser trois planches de grande taille qui seront consultables en mairie (hall d'entrée par exemple).

➤ La démolition des préfabriqués au pied du mont Bar :

* Le préfabriqué de ski de fond est à l'état de délabrement. Du fait de son « amiantage », il représente un risque pour l'environnement sans compter son aspect inesthétique.

Le coût désamiantage et démolition s'élève à 86 288 euros HT.

* Le préfabriqué de l'atelier du collège en bien meilleur état et ne contenant que 4 parois en amiante est estimé à 53 977 euros HT (désamiantage et démolition).

* Financement : Région (bonus relance) et Département.

➤ Les travaux de bâtiment à l'école (2^{ème} et dernière tranche)

Réfections de sols, peintures, sanitaires, électricité et achat de mobilier.

Montant des travaux 50 000 euros financés à 40% (20 000 euros) par le département.

➤ Le traitement de la friche industrielle :

Elle a été acquise par l'EPF (Etablissement Public Foncier) qui assurera le désamiantage et la démolition dans un premier temps pour le compte de la commune. Puis le terrain en contrebas de la chambre funéraire sera dépollué au moyen de plantes. Cette opération sera prise en charge financièrement par l'EPF.

Ce dernier a récupéré les subventions qui avaient été acquises par la commune et s'est lancé à la recherche d'autres aides (plan friche du gouvernement).

➤ La revitalisation du centre-bourg :

L'étude a été par deux fois perturbée par les confinements. Néanmoins un scénario est arrêté. Plusieurs habitants ont participé à la démarche et nous les en remercions.

L'étape à venir est la mise en place d'actions à conduire à court, moyen et long terme par la commune mais aussi en partenariat avec les propriétaires et investisseurs.

Vous pouvez venir en mairie pour consulter le scénario choisi. Vous pourrez constater qu'un certain nombre d'actions pointées ont déjà été réalisées par la commune. Dans ce cadre d'ailleurs, nous réfléchissons à la réalisation de quelques travaux (mur et place derrière la chapelle, mise en valeur de la fontaine en haut de la place du marché).

Nous possédons des subventions : Etat et Région à hauteur de 62 %.

➤ Les travaux de desserte forestière :

Il s'agit d'aménager les deux plateformes de dépôt de bois situées de chaque côté de la chaufferie municipale et des chemins les desservant.

Le coût est estimé à 37 000 euros avec 80% de subvention.

➤ Les travaux de voirie et de cimetière

Deux chemins Sarzols et La Clède à Châteauneuf ont été refaits par les entreprises locales (Charrat D. et Loubarèche J.)

D'autres chemins ou parties de chemins seront aménagés.

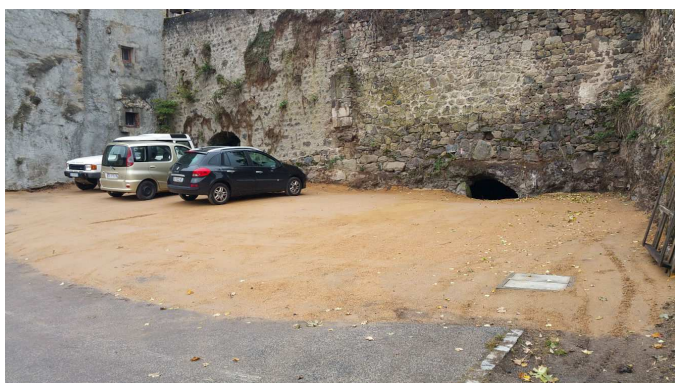
Deux km de fossés ont été repris par l'entreprise Charrat D.

EN BREF

➤ Ventes de maisons : d'août à novembre, huit transactions immobilières ont eu lieu.

➤ Enfouissement de réseaux secs : la commune a voté sa participation à l'enfouissement des réseaux secs à Chaduzias. Enedis prend totalement en charge l'enfouissement du réseau électrique.

➤ Parking : nous avons réalisé en régie le parking de la rue du château pouvant garer 6 voitures.



➤ Compétence PLU (urbanisme) : par leur vote, les communes de la CAPEV ont exprimé le souhait de conserver la compétence urbanisme, ce qui est validé pour la durée du mandat.

➤ Parking de la poste : Force est de constater que le panneau d'interdiction de stationner sur la place de

la poste entre 8 h et 9 h et 16 h et 17 h n'est pas respecté.

Cette interdiction ne s'applique pourtant qu'en période scolaire afin que les enfants des différents ramassages scolaires puissent évoluer en toute sécurité.

Nous allons faire appel à la gendarmerie pour faire respecter l'interdiction. Dans un premier temps, leur mission sera d'avertir les usagers indisciplinés.

Dans un second temps, ils verbaliseront.

➤ Référente ambrosie : Cette plante est dangereuse et il convient de détruire les plants. Encore faut-il la reconnaître ! C'est pour cela que la Préfecture demande aux communes de nommer un référent ambrosie (tant qu'à faire en capacité de l'identifier !) Pour notre commune, c'est Sylvie BERNARD qui a accepté cette tâche. Si vous avez un doute, vous pourrez contacter Sylvie qui se déplacera pour voir et vous aider à arracher les plants si tel est le cas. On peut également s'informer sur internet et sur le site de la mairie car nous avons publié assez récemment un article à ce sujet.

ATTENTION, ce sujet est très sérieux car la plante est invasive et très dangereuse.

➤ **Colis gourmands**: ils remplacent le traditionnel repas de la solidarité. Toutes les personnes de 70 ans et plus ont reçu une information avec un coupon réponse à renvoyer : nous avons environ 160 colis à confectionner. C'est la commission action sociale qui est à l'œuvre aidée le moment venu par tous les élus (confection et distribution).

➤ **Camping**: Le bilan est bien meilleur que les années précédentes (- 280 euros) grâce aux modifications apportées à la gestion. En effet, ce sont nos 3 agents communaux qui à tour de rôle ont assuré le fonctionnement à hauteur de 3 heures par jour. Il est à noter que dans le bilan financier nous avons comptabilisé les heures des agents. Pour 2021, un autre dispositif est à l'étude, mais il est trop tôt pour l'évoquer.

➤ **Déjections canines**: Depuis quelques semaines nous avons constaté une prolifération de crottes de chiens dans le centre bourg : c'est inacceptable. Les chiens doivent être conduits en laisse et des distributeurs de sacs à déjections sont en place. Nous rappelons que la SPA se déplace à condition que l'animal soit capturé, ce qui est tout à fait faisable. L'amende pour le récupérer à Polignac est plutôt « salée ».

➤ **Marché hebdomadaire – vente de plants** : Les maraîchages du jardin bio d'Alex des Estreys seront présents sur le marché du 05 mai au 23 juin 2021

Dispositif d'aide à la rénovation des façades :

Rappel: l'opération « aide à la restauration des façades en centre –bourg » se poursuit. Vous avez droit à 50% d'aide sur un montant plafonné à 10 000 euros TTC.

Pour connaître les modalités d'attribution des aides financières, vous devez contacter la mairie d'Allègre au 04 71 00 71 21.

Plusieurs demandes ont d'ores et déjà été traitées :

- 2, place de l'ancienne mairie
- 8, rue Porte de Monsieur
- 19/21 rue du Château
- 3, place de l'église
- 14, rue Porte de Monsieur
- 28, rue du Château



ETAT - CIVIL 2020 (deuxième semestre 2020)

Naissances :

CHABANNE Vinciane..... le 15/02/2020
GIDON Timéo..... le 20/04/2020

Décès et Transcriptions :

DAUDET Marie-Christine épouse de René PEYRONNEL.....le 18/06/2020
DIONNET Théodore veuf de Denise BLANC.....le 23/06/2020
AUDOUIN Yves veuf de Renée GUFFROYle 02/07/2020
BILLARDON Michelle épouse de Michel COUDERTle 06/07/2020
OBRIER Fernand veuf de Marguerite CAMISOLE.....le 17/07/2020
MIALON Marie-Rose veuve de DEMARD Rogerle 19/07/2020
COUDERT Germaine veuve de Paul ALLÈS.....le 09/08/2020

OLLIER René.....	le 14/08/2020
BREUL Josette veuve de AMPILHAC Pierre.....	le 17/08/2020
CHARLES Yves-Marie.....	le 22/08/2020
JOUBERT Josette veuve de Georges FARGETTE.....	le 01/09/2020
MONIER Renée épouse de Clément BARD.....	le 11/09/2020
SOLEILHAC Victoria veuve de Jean ORIOLE.....	le 01/10/2020
JOUFFREY Nicole.....	le 02/10/2020
DE JESUS PINTO Idalécio veuf de Delfina DOS SANTOS.....	le 07/10/2020
SOULIER Daniel.....	le 19/10/2020
GARNIER Yvonne.....	le 31/10/2020
AMUCHATEGUI URQUIETA Maria veuve de Lucien CHAMBON.....	le 11/11/2020
CHRISTOPHE Charlotte veuve de Hugues FEUCHT.....	le 16/11/2020

BLOC-NOTES

LA MAIRIE

Courriel : mairie.allegre@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-allegre.com

Téléphone : 04 71 00 71 21

Ouverture au public : les matins de 9h à 12h00

le mercredi après midi de 13h30 à 17h00.

Le maire reçoit le mercredi de 10h00 à 12h00

ADMR : Téléphone : 04 71 00 22 04

Permanences : vendredi de 9h00 à 12h00 ;

lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h00

AGUMAAA : 04 71 04 70 68

Assistante sociale, Tél : 04 71 00 71 92 sur rendez-vous uniquement

DES NUMEROS UTILES

Pompiers :18 ou 112

SAMU : 15

Maison de santé :04 71 00 12 01

Médecins de garde (dimanches et jours

fériés en journée) :04 71 04 33 33

Cabinet vétérinaire médico-chirurgical et de

Microkinésithérapie04 71 00 22 88

Allo Enfance maltraitée : 119

DEA (service de l'eau) :04 71 06 62 72

Gendarmerie :17

École laïque Jean Macé :04 71 00 70 29

Crèche :04 71 00 23 25

Centre de loisirs :04 71 00 23 86

Collège du mont-Bar :04 71 00 71 74

Office de tourisme :04 71 07 77 09

Agence postale.....04 71 07 77 09

Urgence dépannage électrique :08 10 33 30 43

AGENDA 2021 premier semestre

En raison des conditions sanitaires, l'agenda est très incomplet.

Janvier 2021

Samedi 9 janvier, à 18h, au CGS, Cinéma : "Parents d'élèves". (Durée 1h29)

Juillet 2021

Don du sang, lundi 5 juillet 2021 de 9h à 12h au CGS.

Notez que certaines informations qui nous sont parvenues après la parution du BM n'ont pas pu être insérées dans l'agenda.

PROCHAIN NUMÉRO DU BULLETIN MUNICIPAL : Juin 2021